

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

Doe
✓

CONSEIL GENERAL

1ère SESSION ORDINAIRE DE 1979

SEANCES des 28 et 29 MARS 1979

Synthèse des décisions

- II O N S E I L II- E N E R A L -

-:-:-:-:-

lère Session Ordinaire de 1979

Séances des 28 et 29 mars 1979

SYNTHESE des DECISIONS

PRISES par l'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

--

- II O N S E I L II E N E R A L -

-:-:-:-:-

1ère Session Ordinaire de 1979

Séances des 28 et 29 mars 1979

SYNTHESE des DECISIONS

PRISES par l'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

--

- O N S E I L E N E R A L -

-:~::~:~::~:-

lère Session Ordinaire de 1979

Séances des 28 et 29 mars 1979

SYNTHESE des DECISIONS

PRISES par l'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

--

- N° 1 - Désignation des membres des 3 Commissions Intérieures de Travail et d'Etudes -

Les 3 commissions Intérieures de Travail et d'Etudes du Conseil Général sont ainsi composées :

- 1ère Commission - Pirénées

Président : M. le Dr BOUQUET

Vice-Président : M. BOUQUET

Secrétaire : M. BOUQUET

Membres : M. le Dr BOUQUET

M. BOUQUET

- II O N S E I L II E N E R A L -

M. BOUQUET - M. BOUQUET

M. le Dr BOUQUET

1ère Session Ordinaire de 1979

M. BOUQUET

- 2ème Commission - Séances des 28 et 29 mars 1979

Président : M. BOUQUET

Vice-Président : M. BOUQUET

Secrétaire : M. BOUQUET

Membres : M. le Dr BOUQUET

SYNTHESE des DECISIONS

M. BOUQUET

PRISES par l'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

M. BOUQUET

M. BOUQUET

M. BOUQUET

M. BOUQUET

M. BOUQUET

- 3ème Commission - Ateliers de Travail et d'Etudes

Président : Mlle le Dr PIA

Vice-Président : M. BOUQUET

Membres : M. BARDIN

M. CLAYE

M. COUZY

M. MARTIN

M. le Dr SIGNE

M. le Dr VIREUX

Mlle CHAMBERLAND

Mme LAVERGNE

- N° 1 - Désignation des membres des 3 Commissions Intérieures de Travail et d'Études -

Les 3 commissions intérieures de travail et d'études du Conseil Général sont ainsi composées :

- 1ère Commission - Finances -

Président : M. le Dr BENOIST

Vice-Président : M. BESSON

Secrétaire : M. HARRIS

Membres : M. le Dr BERRIER

M. CHARLEUF

M. le Dr DES ETAGES

M. GUILLAUME, rapporteur général du budget

M. le Dr JOURNIAC

M. NOEL

- 2ème Commission - Travaux Publics -

Président : M. PAGANIE

Vice-Président : M. LEPERE

Secrétaire : M. GIRAND

Membres : M. le Dr DOLLET

M. GAUTHE

M. GONTARD

M. GROSJEAN

M. CABARAT

M. BERTHIER

Mme SAURY

- 3ème Commission - Affaires Economiques et Sociales -

Président : Mlle le Dr FIE

Vice-Président : M. CLEMENT

Membres : M. BARDIN

M. CLAIR

Mme COUTY

M. MARTIN

M. le Dr SIGNE

M. le Dr VIMEUX

Mlle CHAMBERLAND

Mme LAVERGNE

- N° 2 - Désignation des membres de la Commission Départementale et de la commission d'adjudication -

. La Commission Départementale est ainsi composée :

- Président : M. LEPERE
- Vice-Président : M. BARDIN
- Secrétaire : M. GIRAND
- Membres : M. PAGANIE, M. MARTIN, Mme COUTY et M. GONTARD

M. CHARLEUF est désigné pour représenter le Président du Conseil Général à cette Commission.

L'Assemblée décide par un règlement interne de faire échapper au renouvellement triennal le Président de la Commission Départementale qui, de ce fait, assumera les fonctions 6 années durant.

. La Commission Départementale a procédé à la désignation des membres de la commission d'adjudication qui est ainsi composée :

- Titulaires : MM. LEPERE et MARTIN
- Suppléants : Mme COUTY et M. GIRAND

- N° 3 - Délégations à renouveler à la Commission Départementale -

Les délégations accordées sont renouvelées.

- N° 4 - Désignation des membres des diverses commissions administratives -

L'assemblée a procédé à la désignation des membres des diverses commissions administratives qui feront l'objet d'une mise à jour et d'une diffusion aux chefs de service.

- N° 5 - Fonds départemental d'Equipement des Communes - Modification du règlement -

La modification du règlement proposée est adoptée ; elle entrera en vigueur à compter du programme 1980.

- N° 6 - Avenir du Domaine Thermal de POUQUES-les-EAUX -

Les activités et l'avenir du domaine de POUQUES feront l'objet d'un examen à une session ultérieure après étude en commun par les membres de la 2ème Commission et de la commission spécialisée.

Aucune décision n'est prise à la présente session par l'assemblée dont certains membres expriment toutefois un avis défavorable pour la vente immédiate des terrains agricoles mais par contre accueillent favorablement l'idée de création d'un centre de rééducation fonctionnelle.

- N° 7 - Rétrocession au département d'un terrain cédé à l'Etat en 1962 sis à VARZY, et affectation de celui-ci -

La proposition de cession à l'Etat (P et T) d'un terrain de 564 m² au prix de 5.640 F. est adoptée ainsi que la cession à la commune de VARZY du surplus, soit 6 ha 11 a 26 ca, pour la somme de 124.360 F.

Délégation est donnée à la Commission Départementale pour l'approbation des actes correspondants.

- N° 8 - Personnel départemental - Changement de catégorie du poste de Conservateur départemental des Musées de la Nièvre -

Le Conseil Général se prononce favorablement pour le classement du poste de Conservateur départemental des Musées de la Nièvre en 1ère catégorie.

- N° 9 - Rémunération des circuits spéciaux de ramassage scolaire effectués par voitures légères -

Les conclusions du rapport sont adoptées.

- N° 10 - Répartition des dépenses d'aide sociale de l'exercice 1980 -

Les modalités de répartition des dépenses d'aide sociale -Groupes II et III- entre le département et les communes sont reconduites, à savoir :

- Groupe II - Département : 75 % de la charge des collectivités locales
Communes : 25 %
- Groupe III - Département : 50 % de la charge des collectivités locales
Communes : 50 %

L'assemblée se prononcera sur les modalités de sous-répartition entre les communes du contingent communal après connaissance des critères retenus dans d'autres départements.

- N° 11 - Financement des dépenses de fonctionnement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement -

L'assemblée adopte le principe de la taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement au taux maximal fixé par la loi de 0,3 % ; la date d'application prendra effet le 1er mai 1979.

- N° 12 - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - Représentation du Conseil Général à l'assemblée générale constitutive -

M. GIRAND est confirmé pour siéger à l'Assemblée Générale du C.A.U.E. et ce, pendant la durée de son mandat de conseiller Général.

- N° 13 - Budget primitif 1979 de l'Institution interdépartementale pour la Protection des Vals-de-Loire contre les inondations -

L'assemblée prend acte du budget primitif 1979 de l'Entente.

- N° 14 - Conditions de réception des émissions de télévision dans le département de la Nièvre -

L'assemblée diffère sa décision ; elle estime en effet ne pouvoir se prononcer tant que la participation de l'Etat ne sera pas chiffrée d'une façon approximative et tant que l'incidence d'une éventuelle et prochaine diffusion par satellite sera incertaine.

- N° 15 - Restauration du canal latéral à la Loire -

Acte est donné à M. le Préfet de ses informations.

- N° 16 - Pont de NEUVY-sur-LOIRE -

L'assemblée demande la réunion de la commission interdépartementale CHER - NIEVRE pour analyser les avantages et les inconvénients de cette opération, en vue de se prononcer en toute connaissance de cause.

- N° 17 - Enquête sur la gestion d'un aéroport -

Le Conseil Général décide de limiter la participation du département aux frais de fonctionnement de l'aéroport, les infrastructures existantes étant suffisantes pour le trafic actuel.

- N° 18 - Répartition des recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière - Année 1978 -

Compte-tenu de l'enveloppe de 420.575 F, l'assemblée retient les opérations suivantes :

- toutes les opérations classées en priorité I, soit un total de subventions de 180.065 F.
- les communes de CORBIGNY et FOURCHAMBAULT (1ère tranche) classées en priorité II, pour un total de subventions de 143.410 F.
- les communes d'ALLIGNY-COSNE, BITRY, CHATEAUNEUF-VAL-de-BARGIS, BOUHY, MENESTREAU, VARZY, PARIGNY-les-VAUX (2ème tranche) pour un total de subventions de 97.100 F.

Elle inscrit sur une liste complémentaire les opérations de FOURCHAMBAULT (2ème tranche) et PARIGNY-les-VAUX (3ème tranche).

- N° 19 - Préfinancement des travaux d'extension du réseau téléphonique et de raccordement des abonnés en zone rurale par l'intermédiaire de l'Association pour le Développement des Télécommunications -

L'assemblée confirme sa décision de prise en charge par le département des intérêts d'un emprunt de 4,4 millions, remboursable en 5 ans au taux de 9,5 % et autorise M. le Préfet à signer la convention quadripartite à intervenir entre les P. et T, l'Association pour le Développement des Télécommunications, la Caisse Régionale de Crédit Agricole et le Département.

- N° 20 - Exercice 1978 - Subventions pour les transports routiers -

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication pour la répartition de la subvention pour l'année 1978. Le principe d'une étude départementale de transport collectif de voyageurs est reconnu mais ses modalités et son coût devront être précisés.

- N° 21 - Schéma régional des transports collectifs -

Dans le cadre des possibilités d'amélioration de la liaison ferroviaire NEVERS-DIJON, les membres du groupe de travail désigné par l'assemblée, à savoir Mme LAVERGNE, Mlle CHAMBERLAND, MM. GIRAND, le Dr DOLLET, MARTIN et CHARLEUF pourront être consultés par les représentants des 2 bureaux d'études ; l'assemblée donne par ailleurs un avis très favorable au prolongement jusqu'à LUZY ou ETANG-sur-ARROUX, tout au moins pour certains jours, des autorails 8435 et 8406.

- N° 22 - Demande de subvention exceptionnelle présentée par le Tribunal de Commerce -

Un complément de subvention de 2.000 F. est accordé pour l'organisation de la Conférence Régionale de la 7ème Région Consulaire. Cette somme sera inscrite à la D.M. 1 de 1979.

- N° 23 - Représentation du Conseil Général au sein du Comité départemental de l'Aide Médicale Urgente -

MM. le Dr VIMEUX et MARTIN sont désignés pour siéger à ce comité.

- N° 24 - Désignation de 2 conseillers généraux et d'un maire pour siéger à la commission départementale des Opérations Immobilières et de l'Architecture de la Nièvre -

La Commission est ainsi composée :

- M. GUILLAUME, titulaire
- M. le Dr DES ETAGES, suppléant
- M. FAULQUIER, maire de CERVON, titulaire
- M. COEURDACIER, maire d'OUROUX-en-MORVAN, suppléant

- N° 25 - Désignation d'un maire pour siéger au Comité de Gestion du Centre de Vacances et de Loisirs de la Nièvre -

L'assemblée désigne M. COLAS, maire de SEMELAY en remplacement de M. FILLON, pour siéger au Comité de Gestion du Centre de Vacances.

- N° 26 - Classement des communes de CHIDDES, SEMELAY et MILLAY en zone de piedmont -

Acte est donné à M. le Préfet de son intervention auprès du Ministère de l'Agriculture pour inclure les communes de CHIDDES et SEMELAY à la zone de piedmont.

- N° 27 - Suppression des montants compensatoires monétaires agricoles -

Acte est donné à la réponse de M. le Préfet.

- N° 28 - Protection de l'élevage ovin français -

Acte est donné à la réponse de M. le Préfet.

- N° 29 - Aides aux bâtiments d'élevage -

Acte est donné à la réponse de M. le Préfet.

- N° 30 - Politique agricole - Développement de l'emploi agricole dans la Nièvre - Maintien du potentiel d'activité de l'agriculture dans le département -

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

- N° 31 - Aide spéciale rurale -

L'assemblée donne acte à M. le Préfet de sa réponse mais regrette qu'une décision n'ait pas encore été prise.

- N° 32 - Budget de la voirie départementale -

Acte est donné par l'assemblée qui souhaite qu'un rapport d'ensemble sur la politique routière lui soit soumis rapidement.

- N° 33 - Aménagement de la R.N. 7 en voie rapide -

Acte est donné dans l'attente du rapport de M. le Ministre des Transports.

- N° 34 - Ruisseau dit "de CHEVENON" -

Avis favorable est donné à la réalisation d'une étude par les services compétents pour le redressement du cours du ruisseau.

- N° 35 - Rémunération des auxiliaires des Ponts-et-Chaussées -

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

- N° 36 - Maintien du statut du personnel des agents de travaux et des conducteurs des Ponts-et-Chaussées -

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

- N° 37 - Situation du Parc de l'Equipement de CORBIGNY -

Acte est donné à M. le Préfet de sa réponse.

- N° 38 - Délai de délivrance des certificats de conformité -

Acte est donné à M. le Préfet de sa réponse.

- N° 39 - Nombre de Conseils de Prud'hommes à créer dans le département -
Implantation de leurs sièges -

L'assemblée estime qu'un Conseil de Prud'hommes est suffisant pour le département dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de NEVERS.

- N° 40 - Renouvellement des représentants des collectivités locales au sein du Conseil Régional -

MM. LEPERE, CLEMENT et BONNOT sont désignés comme représentants des collectivités locales pour siéger au Conseil Régional.

- N° 41 - Acquisition par le Département du Bois des Troches - Commune de VITRY-LACHE -

L'assemblée prend acte des précisions données relatives au prix d'acquisition du Bois des Troches, ramené de 1.210.000 F. à 1.038.892 F. Cette dépense sera couverte par une subvention de l'Etat et un emprunt.

- N° 42 - Fonds départemental d'Equipement des Communes - Détermination du montant de la dotation 1980 -

La dotation pour 1980 est fixée à 4.000.000 F.

- N° 34 - Ruisseau dit "de CHEVENON" -

Avis favorable est donné à la réalisation d'une étude par les services compétents pour le redressement du cours du ruisseau.

- N° 35 - Rémunération des auxiliaires des Ponts-et-Chaussées -

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

- N° 36 - Maintien du statut du personnel des agents de travaux et des conducteurs des Ponts-et-Chaussées -

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

- N° 37 - Situation du Parc de l'Equipement de CORBIGNY -

Acte est donné à M. le Préfet de sa réponse.

- N° 38 - Délai de délivrance des certificats de conformité -

Acte est donné à M. le Préfet de sa réponse.

- N° 39 - Nombre de Conseils de Prud'hommes à créer dans le département -
Implantation de leurs sièges -

L'assemblée estime qu'un Conseil de Prud'hommes est suffisant pour le département dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de NEVERS.

- N° 40 - Renouvellement des représentants des collectivités locales au sein du
Conseil Régional -

MM. LEPERE, CLEMENT et BONNOT sont désignés comme représentants des collectivités locales pour siéger au Conseil Régional.

- N° 41 - Acquisition par le Département du Bois des Troches - Commune de VITRY-LACHE -

L'assemblée prend acte des précisions données relatives au prix d'acquisition du Bois des Troches, ramené de 1.210.000 F. à 1.038.892 F. Cette dépense sera couverte par une subvention de l'Etat et un emprunt.

- N° 42 - Fonds départemental d'Equipement des Communes - Détermination du montant de la dotation 1980 -

La dotation pour 1980 est fixée à 4.000.000 F.